

## **Message concernant l'organisation de la journée du 16/03/2024 envoyé par mail à l'ensemble des adhérents à l'AS.**

Bonjour à tous

Notre Assemblée Générale est prévue pour le 16 mars.

Habituellement, le jour de l'AG, nous avons une compétition en scramble à deux, départ en shot gun (Coupe des Nouveaux Abonnés) suivi d'un repas (avec en moyenne 90 participants), lui-même suivi de l'AG.

Cette année, malheureusement, la configuration du parcours ne nous permet pas d'organiser un shot gun avec plus de 40 participants.

Nous pensons à plusieurs hypothèses, et l'objectif de ce mail est de recueillir votre avis :

**1ère hypothèse :** Nous organisons une compétition sur 9 trous en shot gun et en deux vagues : une première vague départ à 8h00 pour 36 participants et une deuxième vague à 10h40 pour 36/40 autres participants.

Repas pris en commun à l'hôtel Garrigae à 13h00/13h30 (plat + dessert + boissons + café = 33 €) suivi de l'Assemblée dans les salons de l'hôtel.

**2ème hypothèse :** Pas de compétition – Assemblée Générale à 10h00 dans les salons de l'hôtel suivi d'un repas (mêmes conditions que plus haut)

**3ème hypothèse :** Pas de compétition – Repas à 13h00 (mêmes conditions que plus haut) suivi de l'Assemblée.

Vous devez répondre par mail avant le 8 mars (question de logistique) aux 3 questions suivantes :

1. Laquelle de ces 3 hypothèses vous convient le mieux
2. Participerez-vous à la compétition si c'est la 1ère hypothèse qui est retenue
3. Participerez-vous au repas.

Enfin, et c'est le plus important, il nous faut avoir le quorum nécessaire pour la validité de notre Assemblée. Pour ce faire, si vous ne pouvez pas être présent, il est primordial que vous donniez pouvoir à un membre de votre choix, à jour de ses cotisations. Un pouvoir sera joint à la convocation que vous recevrez prochainement.

J'attends votre réponse aux 3 questions posées.

Bien à vous